Le français langue africaine : une approche sociolinguistique

Kogh Pascal SOMÉ
CLILLAC-ARP Université Paris Cité

Résumé : Cet article analyse quelques caractéristiques communes de la dialectalisation du français sur les territoires francophones d'Afrique de l'Ouest, au-delà des frontières géopolitiques. Il montre qu'elles sont le corollaire de conditions sociolinguistiques partagées. Il fait l'hypothèse de l'émergence, en cours de développement, d'un français ordinaire d'Afrique partagé par les grandes villes d'Afrique subsaharienne dont l'étude devrait intéresser davantage les États africains francophones concernés.

Mots-clés : français d'Afrique, sociolinguistique, politiques linguistiques, linguistique française, Burkina Faso

1 Introduction

Comme les autres langues romanes et en même temps qu'elles, le français est né d'un très long processus de dialectalisation du latin. Les premiers signes de sa naissance sur le territoire de la Gaule romaine se situent au 9^{e} siècle. Dialecte roman minoritaire du nord de la France, marqué par plusieurs siècles d'influence de dialectes germaniques à la faveur des *invasions barbares*, il devient au 16^{e} siècle, en raison du centralisme politique, la langue officielle de la France et s'enrichit d'autres langues européennes notamment avant d'être forgée, homogénéisée, stabilisée dans sa forme écrite par les institutions du 17^{e} siècle. Les encyclopédistes du 18^{e} siècle ouvriront son lexique à la modernité avant que la révolution française, puis l'école obligatoire, gratuite et laïque (19^{e} siècle) ne l'impose à tous les Français.

Nul ne saurait contester le fait que la langue française doit la place qu'elle occupe aujourd'hui en Afrique à une vaste conquête coloniale initiée à la fin du 19^{e} siècle. Celle-ci connaît une étape décisive avec la tenue de la Conférence de Berlin (1884-1885). ADU BOAHEN (1989 : 48-49) précise que cette Conférence « ne fit qu'établir

certaines règles qui entérinèrent un processus déjà engagé[1] », à savoir le partage de l'Afrique par les principales puissances coloniales de l'époque dont la France et la Belgique. Langue de l'entreprise coloniale de ces deux nations, le français sera adopté, dans les années 1960, par les anciennes colonies d'Afrique subsaharienne concernées, au lendemain de leur indépendance, comme langue officielle, souvent comme unique langue officielle[2]. Langue minoritaire, elle y est cependant langue dominante et valorisée dans toutes les sphères de la vie publique (administration, éducation, justice) au détriment d'une multitude de langues d'origine africaine par ailleurs très dynamiques et porteuses des diverses cultures constitutives de ces territoires.

Un siècle et demi après son exportation en Afrique, 60 ans après l'indépendance politique des anciennes colonies (françaises et belges) d'Afrique subsaharienne, le statut du français sur ce continent est une question qui est loin de faire l'unanimité. On peut distinguer au moins deux grandes tendances opposées. L'une qui consiste à considérer le français en Afrique exclusivement comme une langue coloniale, donc nécessairement étrangère. L'autre qui n'hésite pas à la considérer aujourd'hui comme une *langue africaine* parmi tant d'autres. La première est illustrée par DIALLO : 2014, dans le débat qui l'oppose au professeur Sankharé, disciple de L. S. Senghor, quand il dit :

> Non Professeur Sankharé, le français n'est pas une langue africaine ! Au lendemain des indépendances, ceux qu'on appelle erronément les pères fondateurs des États nations africains ont préféré garder ce legs colonial en respectant ses frontières artificielles et en conservant sa langue, pour soutiennent-ils, consolider l'unité nationale. En réalité, il s'agissait de mieux conserver leurs privilèges de classe instruite reconnue par le colonisateur. Et à chaque fois que leurs intérêts politiques sont menacés par l'opposition ou par les nationalistes patriotes, ils évoquent la nécessité de garder le français. Senghor, maitre du professeur Sankharé, fut de ceux-là[3]

La seconde découle d'études sociolinguistiques portant depuis une trentaine d'années sur des phénomènes d'appropriation sociolinguistique du français en Afrique qui ont pris une ampleur considérable, au point d'amener P. Dumont à oser le syntagme nominal *français langue africaine*[4] :

> Le français d'Afrique doit cesser d'être considéré comme un sous-produit régional, local ou indigène, sorte de bâtard linguistique [...] destiné seulement à faire rire, mais comme un véritable idiome ayant en soi sa raison d'être et digne à ce titre de servir de véhicule aux manifestations les plus hautes de la culture [...] C'est pour ces raisons (stabilité phonologique, stabilité des représentations nouvelles, etc.) que le français d'Afrique ne mérite peut-être plus le nom d'interlangue mais celui d'interlecte parce qu'il confère à l'ensemble des relations métissées un statut d'authentique

[1] Adu Boahen, 1989 : 48-49.
[2] Voir Halaoui, 2001 : 31-53.
[3] http://www.sen24heures.com/?Debat-Non-Professeur-Sankhare-le.
[4] Titre de son ouvrage de 1990

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

> système linguistique intermédiaire cohérent avec son autonomie relative du point de vue linguistique et son marché communicatif. Cette relative stabilité du français d'Afrique qu'accompagne une certaine autonomisation, n'exclut pas la variation sociolinguistique. (DUMONT 1990 : 129-130)

C'est ce dernier point de vue que nous adoptons dans cet article. Il a pour objectif de proposer de sortir des analyses du français en Afrique à travers des spécificités qui sont dites relever de chaque pays (français de Côte d'Ivoire, français du Bénin, français du Cameroun…) et qui concernent généralement le lexique et la syntaxe. Nous mettrons en relief ici trois grandes constantes présentes dans l'étude du français tel qu'il est utilisé au Burkina Faso[5] dont nous montrerons qu'elles sont partagées par d'autres aires de la francophonie africaine. Il s'agit du phénomène des contacts de langue et de la diglossie français/langues locales, de la catégorisation du français plus ou moins en fonction du facteur *scolarisation* et des modes d'appropriation sociolinguistique du français. Cela nous amènera à insister, pour finir, sur la nécessité de développer une approche comparative de ces variétés de « français d'Afrique », à la recherche de ce qu'on pourrait appeler le *français ordinaire d'Afrique*[6] dans les grandes villes d'Afrique francophone.

2 Contact de langues, diglossie français/langues nationales



Fig. 1

[5]Nous étudions le français au Burkina depuis 1992 avec la rédaction d'un mémoire de maîtrise sur la temporalité verbale en français dans *Adama ou la force des choses*, roman burkinabè de P.C Ilboudo.

[6]Cette expression que nous utilisons fait échos à l'ouvrage de F. Gadet, *Le français ordinaire* (1997). Appliquée au français au Burkina Faso, on la retrouve sous la plume de Caïtucoli (1998, 13) : « Au demeurant, Batiana (1991), Prignitz (1996) et moi-même (1996) avons mis en évidence des pratiques, certes très minoritaires et limitées aux zones urbaines, qui font penser à l'émergence d'un *français ordinaire*, susceptible d'être utilisé en dehors des situations formelles, dont la variabilité interne commence à s'organiser en registres et qui tend à concurrencer la norme scolaire. Ce *français ordinaire*, qu'il soit valorisé ou stigmatisé, est ressenti par les locuteurs francophones lettrés comme un moyen de transcender les clivages antérieurs, liés aux langues locales ou aux variétés de français. Leur discours épilinguistique évoque clairement la construction – souhaitée ou redoutée – d'une identité burkinabè francophone urbaine. »

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

Sur le plan sociolinguistique, le Burkina Faso apparaît comme un pays intrinsèquement multilingue. Ce pays comprend une soixantaine de langues appartenant essentiellement à trois grandes familles linguistiques (familles gur ou voltaïque, mandé, ouest-atlantique). La figure 1 est un aperçu de cette mosaïque linguistique.

La complexité de la détermination du nombre de langues burkinabè a été mise en relief par le linguiste Gérard Kedrebéogo dans une communication orale récente, en ces termes :

> Près de 60 ans après l'indépendance, le nombre des langues est toujours sujet à controverse. De mon point de vue, ces controverses reposent plus sur des impressions personnelles plutôt que sur des résultats de recherche [...] Les enquêtes linguistique et sociolinguistique ont permis l'identification de 60 langues. La 60e langue, le koroboro, a été retirée après vérification parce que c'est une langue parlée par des pêcheurs maliens non résidents. Nous parlons aujourd'hui de 59 langues, mais ce chiffre peut être revu à la baisse si l'on considère la grande proximité et l'intercompréhension de certaines langues. Moore, yaana et joore : une ou trois langues ? Question délicate parce que certaines communautés considèrent leur dialecte comme le seul moyen d'expression de leur identité particulière. (Kedrebéogo 2019 : communication orale)

À la fin du 19e siècle, la colonisation fera coexister toutes ces langues avec celle du colonisateur, le français, dans une situation de diglossie instituée.

En effet, la première constitution du Burkina Faso, en 1960 au lendemain de l'indépendance, ignore purement et simplement l'existence des langues burkinabè en stipulant en son titre I que « *la langue officielle est le français* », sans aucune référence à toute autre langue. On notera cependant une tolérance de ces langues à la radio. Il faut attendre la deuxième constitution (1978) qui leur accordera à toutes, sans distinction, le statut de *langues nationales* : « *La langue officielle est le français. Une loi fixe les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales*[7]. Le relais du français est assuré par les langues nationales là où le français ne peut être utilisé, notamment en zone périurbaine ou rurale, au sein des populations non alphabétisées en langue française, ou dans le cadre familial. Trois langues nationales sont particulièrement sollicitées : le *mooré*, essentiellement vernaculaire dans le nord et au centre, le *jula*, véhiculaire et langue du commerce local et régional, et le *fulfulde*, vernaculaire d'une population nomade plus ou moins sédentarisée dans le nord. Cette configuration sociolinguistique explique en partie le fait que le plurilinguisme des Burkinabè soit un phénomène courant, notamment dans les villes[8]. Là, les répertoires plurilingues sont fréquents en raison de l'importance des brassages interculturels et des mariages inter-ethniques. Il est difficile, en ville, de trouver un Burkinabè qui ne compte dans sa famille ou sa belle-famille une personne issue d'une ethnie différente.

[7] Il faut attendre le 23 mai 2019 pour voir la promulgation de cette loi : « Loi n°0033-2019 AN portant loi d'orientation sur les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales du Burkina Faso ». Mais à ce jour, aucune langue nationale ne bénéficie du statut de langue officielle

[8] Dans les villages, c'est le monolinguisme des habitants qui domine.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

Malgré l'omniprésence des langues nationales dans la vie quotidienne des Burkinabè, le système scolaire est encore intrinsèquement monolingue (français), de la maternelle à l'Université. L'introduction des langues locales comme langues *partenaires* du français dans le système scolaire n'a jamais franchi le stade des expérimentations, lesquelles sont pourtant concluantes[9]. Force est donc de constater, aujourd'hui encore, une diglossie persistante entre le français et les nombreuses langues nationales.

Dans un article consacré au français au Zaïre[10], EDEMA (1990 : 131) décrit ainsi la situation sociolinguistique de ce pays :

> 221 langues locales ont été recensées en 1983 […] dont quatre sont dites « langues nationales » (le ciluba, le kikongo, le kiswahili et le lingala) ; les trois dernières langues débordent largement les frontières du pays et peuvent revendiquer la dénomination de langues « régionales internationales » : le kikongo est aussi parlé en République du Congo et au nord de l'Angola, le Kiswahili est parlé au Rwanda, au Burundi, en Zambie, en Ouganda et en Tanzanie et le lingala se parle également au Congo, tous ces pays étant frontaliers du Zaïre. Seules les « langues nationales » et le français interviennent de façon obligatoire (mais en proportions inégales) dans l'enseignement, la presse locale (orale et écrite) et dans toute manifestation à caractère officiel […] Le français est la langue officielle du pays. Dans un contexte de conflit linguistique plus ou moins exacerbé, celui-ci joue un rôle neutralisateur, donc politiquement unificateur. C'est une des raisons pour lesquelles l'enseignement tout entier se fait en majeure partie en français, malgré quelques balbutiements en langues nationales limités d'ailleurs aux deux premières années du cycle primaire. Minoritaire par le nombre de locuteurs (à peine 10% de la population totale), le français occupe cependant une position de force à cause de son rôle prépondérant dans les domaines socio-professionnel, politique et diplomatique. Il est incontournable pour tout Zaïrois qui veut accéder à un poste politique ou exercer une activité à vocation nationale. Si le statut officiel du français est de droit, celui des langues nationales est acquis et de fait.

La multiplicité des langues en contact, dont certaines sont partagées par des pays limitrophes, la politique linguistique et son corollaire, la diglossie langue officielle (français) et langues nationales, sont autant de points communs à beaucoup de pays africains francophones.

La langue française subit nécessairement une évolution interne au contact de ces nombreuses langues locales dont certaines sont transfrontalières tandis que d'autres appartiennent à une même grande famille de langues, au-delà de leur présence dans l'un ou l'autre pays : langues mandé, langues bantous… M'FOUTOU (1995 : 126) qui analyse « *l'expression du générique et du spécifique dans la désignation des organes du corps humain chez les francophones congolais* » écrit à ce sujet :

[9] Voir Nikièma et Kaboré-Paré (2010) et Somé (à paraître, 2021).
[10] Actuelle République démocratique du Congo.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

> Au contact des langues locales congolaises, le français connaît une certaine évolution interne : les mots déjà existant dans la langue connaissent une évolution sémantique. Selon que le sujet qui parle, au moment où il parle, privilégie le sémème (nature intrinsèque de l'objet ou de l'action référée) ou le praxème (fonction de l'objet), le même mot va exprimer soit le générique, soit le spécifique. Ces mécanismes sémantiques pré-existent en fait dans toute langue, les facteurs sociolinguistiques ne font que favoriser leur développement. Loin d'être des effets stylistiques marginaux, des énoncés tels « il a la tête », « il a un pied », « elle a la poitrine », « elle a une dent »… la double dichotomie « singulier/pluriel », « article défini/article indéfini » dans la désignation des organes du corps humain…, sont en réalité des effets inhérents à l'activité du langage.

Les mêmes facteurs sociolinguistiques créant, toute proportion gardée, les mêmes effets sur la langue française, ces énoncés étudiés par M'Foutou seraient assez spontanément interprétables de la même manière au Burkina Faso où l'influence des langues nationales sur l'évolution du français est omniprésente sur les plans phonologique et sémantico-syntaxique comme on le verra plus loin. Ce rôle primordial des langues nationales africaines dans le processus d'appropriation sociolinguistique du français en Afrique est souligné par KOKORA (1980 : 5)

> En effet, à quoi peut servir un Observatoire du Français Contemporain en Afrique noire sinon à permettre d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution, de la dynamique du français dans la problématique du contact entretenu avec les langues maternelles.

Mais aussi par LAFAGE (1980 : 7)

> Le Bulletin de l'OFCAN […] sera […] une publication annuelle, poursuivant trois objectifs : 1) faire une sorte de bilan régulier des recherches entreprises dans les domaines de la régionalisation du français et des relations entre les diverses variétés de français et les langues africaines…

Une autre constante, observable dans l'étude du français au Burkina Faso, est bien représentée dans les analyses sociolinguistiques du français dans différentes aires de la francophonie africaine. Il s'agit de la distinction plus ou moins rigoureuse de trois variétés de français qui coexistent dans les villes africaines.

3 Variétés de français : niveaux de français *acrolectal*, *mésolectal* et *basilectal*

Les études linguistiques du français au Burkina Faso présentent cette langue sous l'angle de ses variétés qui correspondraient plus ou moins à des niveaux d'acquisition de cette langue essentiellement étrangère ou seconde. Elles en distinguent trois : les niveaux acrolectal, mésolectal et basilectal. BATIANA (1998 : 23) présente ce tryptique en ces termes :

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

> Les travaux portant sur le français au Burkina Faso sont unanimes à reconnaître que plusieurs variétés de français existent dans ce pays et plus singulièrement dans les centres urbains. Le désaccord entre les auteurs de ces travaux provient de l'analyse de la nature des rapports que ces variétés entretiennent entre elles.
>
> Nacro (1988) pose trois niveaux ou variétés de français :

- le niveau acrolectal, niveau standard acquis lors des études supérieures et proche donc de la variété hexagonale ;
- Le niveau mésolectal, caractérisé par un usage entaché de régionalismes, avec une norme locale implicite, qui correspond au niveau d'études du secondaire des lycées et collèges ;
- Le niveau basilectal, caractérisé par ses écarts par rapport à la norme académique et dont l'acquisition se fait « sur le tas » et non à l'école.

Le niveau acrolectal, standard acquis dans les études supérieures, assimilable au standard hexagonal et international, se passe de commentaire et d'illustration. Cette variété n'est pas celle qui fait le plus état de traces d'appropriation linguistique (régionalisme/africanisme…) même si elle n'en est pas toujours dénuée comme on peut le constater dans cet extrait d'un entretien avec un romancier burkinabè, N. Zongo[11] à qui un universitaire burkinabè posait la question de savoir si, dans son écriture romanesque, il imposait son identité de moaga (principale ethnie du Burkina Faso) à la langue française :

> Oui, j'impose parce que j'ai écrit, il y a des Français qui m'ont lu et comme toute écriture, c'est une espèce d'épandage de la personnalité de l'écrivain. Or ma personnalité, que je le veuille ou non, il y a cette empreinte du Moaga dans ma personnalité. Et compte tenu de ce qu'on venait de dire, je suis souvent obligé de façon maladroite de penser en moore en écrivant en français. Et la langue française aujourd'hui, à un certain moment les puritanistes, l'Académie française a voulu sanctionner cette façon d'écrire qui n'était pas le français, mais finalement ce français africanisé s'est imposé au niveau de l'Académie française. Et je prends pour exemple *Les Soleils des indépendances*, ce que Kourouma disait. Il a traîné partout avec son manuscrit et chaque fois on le lui rejetait et finalement *Les soleils des indépendances* a paru avec un prix et […] Parce que, comme on venait de le dire, qu'on le veuille ou non, la langue française s'impose à moi dans un certain contexte.

L'auteur de cet énoncé ayant fait des études supérieures est censé s'exprimer selon les caractéristiques du niveau acrolectal attendu dans cet entretien formel. Le romancier interrogé insiste, à travers le syntagme *ce français africanisé*, sur la conscience qu'il

[11] Entretien publié dans Caïtucoli, 1993 : 103-115.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

a de l'appropriation sociolinguistique du français par les écrivains africains dont il fait partie. De notre point de vue, cette appropriation se manifeste aussi dans ses propos, notamment par le choix de l'imparfait en lieu et place du présent, à deux reprises, avec la périphrase aspectuelle *venir de* + VERBE À L'INFINITIF « …Compte tenu de ce qu'on venait de dire…comme on venait de le dire »[12], par le choix d'une construction syntaxique non standard à l'origine de la création d'une certaine image très expressive pour le lecteur « Il a traîné partout avec son manuscrit et chaque fois on le lui rejetait ». Ces faits d'appropriation ne sont pas exclusivement liés à la spontanéité de l'oral puisqu'on les retrouve ça et là dans certains romans d'écrivains burkinabè[13]. Son énoncé apparaît comme un mixte d'acrolectal et de mésolectal[14].

Pour illustrer le niveau mésolectal, on peut évoquer la constitution d'argots burkinabè, comme celui des scolaires de la ville de Ouagadougou, analysé par NAPON (1999 : 1). Il décrit la mise en place de cet argot scolaire de la manière suivante :

> Si au primaire tout le monde s'efforce de respecter les règles d'usage du français, on constate que ce n'est pas le cas au secondaire. En effet, l'on note à ce niveau que les élèves utilisent de plus en plus des formations qui présentent des singularités par rapport au fond lexical du français standard ainsi que des constructions formellement distinctes de l'usage normatif.

En analysant ce sociolecte, l'auteur met en relief aussi bien les stratégies lexicales d'appropriation de la langue française dont ces scolaires font preuve que leurs représentations métalinguistiques justificatives. Ces formes argotiques ont été produites grâce à différents procédés réguliers en français standard. Nous les récapitulons sur le tableau suivant :

Tableau 1

Procédés de création	**Exemples**
Dérivation suffixale	Forceur (mauvais dragueur) Gaspilleur (danseur)
Dérivation non affixale	Tabler (parier) Sabrer (donner de mauvaises notes)
Troncation	Bri (brigand) Carto (cartable)
Siglaison	P.F (porc au four) P.M (petit marché)
Mots voyageurs	Bibine (bière) Bodjo (fesses d'une femme)
Emprunts	Yele (problème) Mousso (femme)

[12] Voir plus loin et Somé (2008).

[13] Voir Somé (1998, 2008).

[14] Ce qui renvoie à la question de la frontière entre ces niveaux : rupture ou continuité ? Voir à ce sujet Caïtucoli (1998, 11) à propos de l'existence d'un continuum qui relierait ces trois niveaux : « De plus, la compétence active des locuteurs couvre des zones variables du *continuum* et chacun est susceptible, dans certaines limites qu'il conviendrait d'analyser, de moduler sa performance en fonction de chaque situation de communication. Cependant la continuité intralinguistique, évidente pour moi, n'est généralement pas perçue par les locuteurs burkinabè "francophones". »

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

En raison d'une certaine diffusion actuelle au Burkina Faso de ces formes argotiques dans les productions discursives, bien au-delà du groupe restreint de ces lycéens, nous les considérons comme relevant de la variété mésolectale, comme la définit Daff (1998 : 1)[15] en appliquant ce concept à l'analyse du français au Sénégal :

> Nous parlons de français mésolectal ou de français régional pour signaler que c'est dans cette variété que les particularismes régionaux sont les plus nombreux et que c'est en son sein que se manifestent avec le plus de netteté les caractères spécifiques de la norme endogène. C'est également cette variété qui est la plus atteinte par les phénomènes de métissage par le biais de l'interférence discursive. Et cela parce que le français mésolectal assure les fonctions de véhiculaires entre Sénégalais francophones […] Le français mésolectal se présente donc comme un mélange de formes attestées en français standard (africanismes sémantiques) et de formes néologiques (africanismes lexématiques : formations locales et emprunts).

La variété basilectale du français au Burkina Faso se reconnaît facilement à ces nombreuses incorrections grammaticales mais aussi aux traces régulières qu'on y trouve des habitudes articulatoires phonétiques des locuteurs qui n'ont pas été, ou très peu, scolarisés. On découvrira dans COULIBALY (1994) un petit échantillon représentatif de ce type d'interférences des langues nationales sur le plan phonologique que nous reprenons ici :

Tableau 2

Caractérisation morpho-phonologique	**Mot en français standard**	**Mot dans la variété basilectale**
Haplologie	Lame maîtresse	Lamatarasi
Agglutination	Garde à vue	Garadabu
Aphérèse	automobile	mɔbiri
Apocope	contact	Kɔ̲taki
Epenthèse	classe	Kalasi
Prosthèse	Sport	ɛ̲siporɔ
Assimilation	tasse/petit	Tasa/piti
Dissimilation	Caisse	kɛ̲su

Cette variété basilectale n'existe qu'à l'oral en raison de son mode d'acquisition (sur le tas, dans la rue…) même si l'on en trouve des versions écrites dans les journaux burkinabè[16] qui ne sont que des mises en scène plus ou moins caricaturales et humoristiques de cette variété.

La configuration sociolinguistique du français au Burkina Faso et l'analyse qui en est faite à travers les trois niveaux/variétés qui viennent d'être exposés sont partagées par d'autres pays de la francophonie africaine, entre autres le Niger, le Togo et le Bénin, comme on peut le constater dans ces propos de LAFAGE (1980 : 44)[17] :

[15] Dans son article « *Le français mésolectal comme expression d'une revendication de la copropriété linguistique en francophonie* ».

[16] *Cf.* rubrique *Moi Goama, pensées populaires à lire à haute voix*, dans l'hebdomadaire satirique burkinabè *le Journal du Jeudi*.

[17] Dans un compte rendu sur le *Dictionnaire des particularités du français au Niger*.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

> C'est ainsi que, par delà la description lexicale, l'auteur du dictionnaire du Niger (dictionnaire des particularités du français au Niger) laisse implicitement apparaître la co-existence locale de variétés de français hiérarchisées et étroitement liées à la durée de la scolarisation ou à l'absence de celle-ci. Ces variétés peuvent être dans l'ensemble rapprochées de celles que nous avons observées au Togo et au Bénin :
>
> - français des « élites »
> - français des « lettrés »
> - français des peu ou des non-lettrés »

En Côte d'Ivoire, le français basilectal est communément appelé :

> français populaire ivoirien dit « français de Treichville », « français de Moussa », « français d'Abidjan », « petit français » : variété de français véhiculaire interethnique, pidginisé et peut-être en voie de créolisation, généralement inintelligible pour les Francophones non-Ivoiriens[18].

Les niveaux mésolectal et basilectal sont des lieux discursifs privilégiés pour l'observation des modes d'appropriation du français. Ces modes d'appropriation au Burkina Faso concernent aussi bien le plan lexical que les plans syntactico-sémantique et énonciatif. Le développement qui va suivre mettra en relief le fait qu'ils sont largement partagés par les pays d'Afrique francophone.

4 Modes d'appropriation du français

D'un point de vue lexical, on s'intéressera au travail de longue haleine initié par un groupe de chercheurs (IFA[19]) autour de Suzanne Lafage dont l'un des objectifs était de faire un inventaire des particularités lexicales du français en Afrique, à partir d'études faites par pays.

> Dans *l'Inventaire* comme dans les travaux de base, la recherche se donne pour objet les particularités lexicales du français parlé et écrit des différentes régions concernées de l'Afrique noire. Ces particularités sont appréhendées dans une perspective synchronique et descriptive, c'est-à-dire non normative. Elles ne sont pas sélectionnées selon des critères tels que la conformité au « bon usage » ou en fonction du principe d'intercompréhension au niveau de la francophonie internationale mais en ce qu'elles constituent des écarts par rapport à l'usage du français central ou français standard, pris globalement comme norme de référence de ces écarts, et dont les dictionnaires de la langue contemporaine donnent une mesure (approximative et empirique). Ces dictionnaires (et principalement le Petit Robert) étant utilisés comme corpus d'exclusion -moyennant certains

[18] Lafage, 1980 : 66.
[19] IFA : Inventaire du français d'Afrique.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

> critères de pondération et de sélection –, la recherche recense par rapport à cet usage normalisé une nomenclature de faits lexicaux différenciés mais non toujours spécifiques (ce qui est le cas des « africanismes » mais non pas, par exemple, des belgicismes implantés au Zaïre et au Rwanda, également inventoriés, etc.)[20].

On retiendra que l'*Inventaire* a comme paramètre clé les « écarts par rapport à l'usage du français central ou français standard ». Il exclut donc la perspective d'une conformité au « bon usage », se démarquant ainsi de toute forme de stigmatisation, mais également le critère d'intercompréhension au sein de cette francophonie, perspective que nous envisageons ici comme une piste de recherche, une trentaine d'années après ces inventaires par pays.

Parmi les néologismes répertoriés au Burkina Faso[21], beaucoup de créations lexicales sont partagées, comme cela est signalé, par un certain nombre de pays africains francophones dont la liste ne saurait être exhaustive dans le contexte de réalisation de cet inventaire. Deux types d'exemples permettent de l'illustrer. Il s'agit notamment de l'expression « *abana* » :

> *« ABANA, habana (des lang, mandé), inter]. BE., B.F., CI, MA., SEN., TO. oral. C'est fini !, terminé !*
>
> *« Toutes ces histoires, abana ! Je ne veux plus en entendre -parler ! ».*

Emprunt provenant des langues mandé dont est issu le jula, langue véhiculaire dans toute l'Afrique de l'Ouest, il fait l'objet d'une intercompréhension qui dépasse très largement les frontières du Burkina Faso. Les mots *alphabétiser*/*alphabétiseur* et l'expression *frère même père même mère*, régulièrement utilisés au Burkina Faso, le sont aussi dans toutes les anciennes colonies françaises d'Afrique qui ont en commun une même réalité sociale : la non accessibilité de tous à l'enseignement formel en français (scolarisation). Les efforts conjugués des États, des associations et des ONG permettent de mettre en place des programmes pour apprendre à lire, écrire et compter aux adultes et jeunes enfants dans leurs langues premières respectives (*alphabétiser*), les *alphabétiseurs* étant les enseignants engagés dans ce processus. Quant à l'expression *frère même père même mère*, elle trouve son origine dans les structures familiales où, au Burkina Faso comme dans beaucoup d'autres pays de la francophonie africaine, l'acception du mot *frère* dépasse le cadre strict de la famille *nucléaire* occidentale pour englober la relation de cousinage. Dès lors, dans cet environnement socioculturel spécifique, l'expression permet de distinguer *frère* et *cousin*. Des formations lexicales comme *animisme*, *appolo*, *balafon*, *balafoniste*, doivent leur création à des réalités socio-culturelles partagées par beaucoup de pays et y font donc l'objet d'une intercompréhension. La démarche que nous envisageons consistera à analyser les

[20] Équipe IFA, Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, Edition EDICEF/AUF, 2004, 3e édition, page XXVII.

[21] Dans l'introduction à la 3e édition de *l'Inventaire*, Daniele Racelle-Latin (coordonnatrice), attire l'attention des lecteurs sur les limites de l'inventaire réalisé au Burkina Faso dont on retiendra qu'il s'arrête en 1983, avant la période révolutionnaire (et le changement de nom du pays) qui aura largement contribué depuis à accélérer le processus d'appropriation du français dans ce pays.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

néologismes présents dans l'*Inventaire* dans une perspective comparative qui mettra en relief les constantes lexicales d'un français ordinaire d'Afrique partagé au-delà des frontières étatiques dont on connaît le caractère artificiel. Il s'agira aussi de mettre en place une veille néologique relative à la productivité lexicale de ce français ordinaire d'Afrique.

Les particularités syntactico-sémantiques sont très nombreuses dans le français au Burkina Faso. COULIBALY (1994) en identifie notamment celles-ci : *chercher la bouche de quelqu'un* (provoquer quelqu'un), *ça fait deux jours* (ça fait longtemps), *Il lave l'eau* (il se lave), *Il demande la route* (il veut prendre congé), *on va enlever les délégués* (on va choisir les délégués), *ce n'est pas arrivé* (ce n'est pas suffisant)… Nous avons affaire ici à la reproduction en français (sous la forme de phrasèmes ou locutions) de schèmes syntaxiques inhérents à beaucoup de langues burkinabè et africaines dont on voit ici la tendance à utiliser le *concret* pour exprimer l'*abstrait*. KOUADIO (1999 : 5) analyse l'expression idiomatique *demander la route*, fréquente aussi chez les locuteurs Baoulé en Côte d'Ivoire[22], en ces termes :

> […] le plus gros risque de contresens réside dans la séquence *j'ai demandé la route*. Il s'agit là d'un trait de civilisation baoulé et d'un phraséologisme qui lui est lié. Chez les Baoulé, la politesse exige qu'avant de quitter son hôte, on lui demande la route – selon l'expression baoulé […] qui signifie qu'on sollicite la permission de pouvoir prendre congé de son hôte. Si l'hôte agrée votre demande, il vous dira […] « j'ai donné la route », « vous pouvez partir ». Il peut dire également (ce qui revient au même) […] la route est libre. Dans le cas contraire, il dira […] je ne donne pas la route = restez encore un peu… Ainsi, notre expression *j'ai demandé la route* n'est que la traduction littérale de […]

Cette expression est manifestement la traduction littérale de beaucoup de langues nationales au Burkina et de bien d'autres langues/cultures africaines dans lesquelles on retrouve des comportements sociaux similaires régis par les mêmes règles.

Les néologismes syntactico-sémantiques de type *demander la route* qui contribuent très fortement à la vernacularisation du français au Burkina Faso et dans les pays francophones d'Afrique sont aussi ceux qui font, en partie, l'originalité du projet de l'écrivain ivoirien Ahmadou Kourouma dans *les Soleils des Indépendances* : l' « africanisation », la « malinkisation » du français. Il consiste à faire parler en français un narrateur et des personnages, tous locuteurs du malinké (de la famille des langues mandé), sans se préoccuper souvent des règles morphosyntaxiques et lexico-sémantiques de la langue française. Dans CAITUCOLI (2007 : 58-59), Kourouma explique comment l'évolution de son répertoire linguistique a changé sa langue d'écriture 35 ans après *Les Soleils des indépendances* :

> « *Dans* Les Soleils des indépendances, *j'étais plus proche de la langue malinké, parce que je pensais en malinké, je vivais en malinké et puis mon*

[22] En Côte d'Ivoire, ce phénomène ne saurait se limiter aux Baoulé.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

> *long exil m'a fait perdre un peu la langue malinké, et actuellement je pense en français et non plus en malinké.* »

Dans SOME (2018 : 125-143), nous montrons comment les néologismes syntactico-sémantiques, entre autres, sont le résultat d'une transposition de schèmes syntactico-sémantiques du malinké en français et à quel point ils sont le reflet d'une certaine vision du monde portée par la langue-culture malinké. Parmi ces néologismes analysés, il y a notamment les nominalisations (*les venus*, *les assis*, *l'enterré*…), certains emplois syntaxiques touchant la structure argumentale de verbes (*asseoir, couper, verser, tuer, connaître, savoir*…) et certains usages affectant le signifié des mots (*descendre, remplir, soleil, le père et la mère de*…). Le processus cognitif qui est à l'origine des néologismes dans *Les Soleils des indépendances* est le même que celui qui est à l'œuvre dans les variétés mésolectale et basilectale du français au Burkina Faso et en Afrique francophone, au-delà des spécificités des langues nationales africaines prises individuellement. C'est le sens des propos suivants de CAITUCOLI (2007 : 57) relatifs à l'écriture de Kourouma dans son premier roman :

> « *Cependant ce travail d'écriture ou de réécriture, aussi complexe et réfléchi fût-il, suivait les mêmes voies que l'africanisation spontanée des locuteurs ordinaires : le passage de l'à dire au dit se faisait du "malinké au français", c'est-à-dire à travers le prisme de la sémantaxe africaine.* »

Ce processus se retrouve dans les deux derniers des trois principes considérés par KOKORA (1980 : 39-40) comme présidant à la formation du lexique dans la variété basilectale du français en Côte d'Ivoire, appelé « pidgin français » par l'auteur :

> Le premier de ces principes est celui de la restructuration des items d'origine française. Ce processus de simplification consiste à éliminer tout l'appareil grammatical qui, dans la langue-source (en l'occurrence le français-standard), relève d'un phénomène de redondance […] L'autre principe est celui de l'utilisation du substratum linguistique des langues africaines dans la constitution de ce lexique. Autrement dit, le pidgin français de Côte d'Ivoire va emprunter l'ossature des items de son lexique aux langues africaines qui constituent son environnement. Le français-standard ne servira qu'à re-habiller cette ossature, squelette… C'est ce que WHINNOM appelle la troisième hybridation […] Enfin, un troisième principe […] est le calque sémantique. C'est un procédé d'emprunt par lequel ce parler (pidgin français de Côte d'Ivoire) fait le transfert d'une structure étrangère après l'avoir apprivoisée.

Au-delà du lexique et de l'organisation syntactico-sémantique, le français au Burkina Faso et en Afrique francophone fait état de quelques spécificités dans la production discursive, notamment sur le plan énonciatif. Une analyse de l'utilisation du système des temps du français par des locuteurs africains francophones permet de le confirmer.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

CAÏTUCOLLI (1988 : 260)[23] fut le premier linguiste à attirer l'attention sur ce type d'appropriation dans les romans burkinabè :

> L'utilisation que fait Jean-Baptiste Somé de ces deux temps me paraît atypique parce qu'elle n'obéit à aucune règle immédiatement perceptible, sans être purement de l'ordre de l'aléatoire. En effet, s'il est impossible de prévoir à coup sûr l'apparition d'un passé simple ou d'un passé composé à un point précis du roman, il est possible de mettre en évidence des tendances qui favorisent l'actualisation de l'un de ces deux temps dans un contexte donné.

Trois ans plus tard, GANDON (1991 : 2) faisait le même constat, mais en élargissant son propos à la production littéraire africaine de langue française :

> Il est de fait que plusieurs études portant sur les productions littéraires en français en contexte africain montrent que le système verbal du français constitue une zone de turbulence ou de faiblesse particulière où la différence de traitement entre la langue standard [...] et les productions francophones s'affiche de façon volontiers péremptoire. Il faudra évidemment préciser cette différence.

Pendant une dizaine d'années, nous nous sommes donné pour objectif de décrire et d'expliquer la nature et l'ampleur de ces alternances temporelles apparemment intempestives dans la production romanesque burkinabè de 1960 à 1995[24]. Dans SOME (2008 : 163), nous proposions l'hypothèse suivante :

> L'analyse faite des transitions temporelles qui concernent sur le plan de la narration les couples temporels PS/PC, PQP/PC et IMP/PRES va dans le sens des conclusions établies à propos de la « concordance des temps » dans le discours rapporté et du fonctionnement du discours indirect libre : l'hypothèse d'une tendance d'écriture qui repose en grande partie sur la gestion du système verbal et consiste essentiellement en un mouvement de balancier irrégulier entre décentrage et recentrage par rapport au moment de l'énonciation narrative.

Ce mouvement de balancier produit un effet sur le lecteur que nous avons présenté de la manière suivante :

> Un des effets produits par ces faits linguistiques est l'impression plus ou moins perceptible d'une « polyphonie narrative » comme si les narrateurs des romans concernés adoptaient une double posture énonciative d'une phrase à l'autre, d'un énoncé à l'autre. Le lecteur pourrait avoir comme

[23] Dans un article intitulé « *Passé simple et passé composé dans Le Miel Amer de Jean-Baptiste Somé* ».
[24] Date de clôture du corpus de notre thèse de doctorat.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

> le sentiment qu'ils hésitent entre deux modes de narration, une narration écrite et une narration orale. Les fragments textuels qui reposent sur les temps de l'ancrage énonciatif apparaissent souvent comme des irruptions informelles de l'oral dans l'écrit, des surgissements de l'oralité au cœur d'une narration écrite, le résultant obtenu étant une écriture hybride, métissée. La récurrence et le caractère imprévisible des transitions temporelles participent beaucoup de la production de cet effet.

KOUADIO (1999) observe les mêmes phénomènes d'alternances temporelles (notamment celles relatives à la concordance des temps) dans le français écrit de Côte d'Ivoire même si son hypothèse sur leur origine diffère de la nôtre. Ce type d'analyse est à étendre à des textes narratifs non littéraires, notamment des récits dans la presse écrite burkinabè et d'Afrique francophone, pour préciser certaines caractéristiques africaines partagées de la mise en œuvre du français dans la production discursive, en l'occurrence narrative.

5 Pour l'identification d'un français ordinaire d'Afrique dans les villes

Les constantes observables dans l'analyse du français tel qu'il est utilisé en Afrique et qui ont été présentées dans les trois parties précédentes invitent à s'intéresser davantage aux points communs entre *ces français d'Afrique* qui font l'objet d'études depuis les années 1980.

Le contexte sociolinguistique d'émergence commun à ces variétés nationales de français rend cette démarche pertinente. Il est mis en évidence par LAFAGE (1999)[25]. L'auteure souligne le paradoxe de la période 1985-1998 qui peut être considérée comme l'ère du développement du français en Afrique en même temps que sa qualité normative se voit affaiblie avec l'apparition de voies parallèles d'acquisition de cette langue, en dehors de la sphère de l'école, auparavant seul lieu d'apprentissage d'un français nécessairement très normatif. Cette situation est à l'origine d'un renforcement de normes endogènes présidant au fonctionnement de variétés locales plus ou moins distantes du français central standard véhiculé par l'école. C'est une des conséquences de bouleversements socio-économiques et politiques que connaissent les États francophones d'Afrique à cette époque-là :

> D'une part, les volontés de démocratisation ont eu pour conséquences l'agitation politique, la naissance du multipartisme et une étonnante prolifération de la presse locale. En effet, parallèlement aux organes de diffusion habituels de l'ex-parti unique, les journaux de tous bords se sont multipliés sans que tous les nouveaux journalistes soient des professionnels avertis. On a donc vu fleurir quantité de publications quotidiennes ou hebdomadaires d'une surprenante liberté de ton mais à la langue souvent fort relâchée, plus semblable au mésolecte oral (de norme endogène)

[25] Dans un article intitulé « *Le français en Afrique noire à l'aube de l'an 2000 : éléments de problématique* ».

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

> voire parfois aux variétés basilectales plus ou moins pastichées, – tout au moins dans certaines rubriques à la fois humoristiques et fort critiques – qu'au français à tendance normative des publications antérieures. (LAFAGE 1999 : 3)

La démocratisation dont l'impact sur le français en Afrique est évoqué par S. Lafage a été déclenchée à la suite du Sommet France-Afrique de la Baule, en 1990. Mais avant cette évolution politique, la radiodiffusion de grands procès politiques, comme celle des tribunaux populaires de la Révolution (TPR) du régime révolutionnaire de Thomas Sankara au Burkina Faso, a largement contribué à décomplexer les locuteurs africains du français dans l'usage de cette langue :

> En outre, la radiodiffusion de grands procès politiques, des débats ou des conférences nationales, a à peu près banalisé un modèle d'emploi du français, celui de l'oralité mésolectale locale quotidienne. En effet, dans des situations de mises en accusation, le souci du langage correct laisse généralement la place au désir de survie, à l'émotivité de l'auto-défense ou à la volonté de convaincre le plus grand nombre, *cf.* Prignitz, 1996. (LAFAGE 1999 : 3)

Aux rôles conjoints de la presse et des grands procès s'ajoute celui des années scolaires/universitaires blanches[26] qui auront bien affecté la qualité de la formation des élèves et des étudiants :

> Il faudrait ajouter à cela l'impact des troubles socio-politiques sur les établissements scolaires, les grèves d'enseignants ou d'étudiants qui, ici ou là, ont multiplié ce que l'on a appelé *les années blanches*. Rares ont été les années universitaires normales. Ces perturbations de l'enseignement ont affaibli grandement l'acquisition normée du français. (LAFAGE 1999 : 3)

Enfin, on retiendra dans l'analyse de LAFAGE (1999 : 4) la constitution, dans lesdites années, de mégapoles urbaines, lieux de prédilection d'un exode rural accru :

> D'où la formation de véritables mégapoles où se mêlent des populations diverses qui n'ont rien en commun si ce n'est les mêmes difficultés économiques et les mêmes problèmes existentiels. Les langues maternelles vernaculaires demeurent seulement d'usage au sein de la famille mais les contacts de la rue se font dans diverses variétés du véhiculaire urbain dominant, c'est-à-dire bien souvent du français. Car la rue est à la fois le lieu d'apprentissage de ce français véhiculaire par les nouveaux-venus mais aussi « le lieu de rencontre privilégié des jeunes désœuvrés qui, comme dans toute société, ont élaboré un code crypté permettant la reconnaissance à l'intérieur du groupe et la distinction par rapport au reste du monde » (TSCHIGGFREY 1994 : 14)

[26] Une *année blanche* est une année scolaire/universitaire non validée en raison de perturbations ayant empêché d'assurer un nombre important d'heures d'enseignement.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

C'est là l'origine d'argots africains du français qui se sont répandus dans toute l'Afrique de l'Ouest à partir des capitales ou grandes villes.

Tous ces facteurs de très large diffusion du français analysés par LAFAGE 1999 sont encore actifs, hormis les grands procès politiques. Il faudrait y ajouter le caractère très sélectif de l'enseignement formel et son corollaire, l'échec scolaire, qui amène une pléthore de jeunes à quitter prématurément le système scolaire pour augmenter le nombre des locuteurs francophones *précaires* des villes africaines. L'important taux d'échec scolaire est imputable à un certain nombre de facteurs dont celui d'un enseignement monolingue, exclusivement en français, depuis les indépendances des États africains francophones[27].

Le processus d'appropriation du français se déroulant dans de telles conditions sociolinguistiques partagées par ces États, il serait pertinent, au-delà des études portant sur les variétés nationales, de s'intéresser aussi parallèlement aux dénominateurs communs de ces *français d'Afrique*, ce que nous appelons ici *le français ordinaire d'Afrique*, c'est à dire « *la manière locale de parler quand on ne prête pas d'attention spéciale à ce qu'on dit* » (Prignitz 1998 : 35). Le *français ordinaire* est utilisé ici au sens que lui donne Gadet 1989, repris par Fiala (1990 : 120), quand elle identifie et analyse cette variété en France :

> F. Gadet part d'une définition préalable : le français ordinaire peut être caractérisé comme la langue qui n'est ni soutenue, ni recherchée, ni littéraire, ni puriste, ni populaire, ni parlée (du moins pas seulement), mais qui résulte de la pratique familière quotidienne, sans surveillance sociale particulière.

Ce *français ordinaire* d'Afrique est manifestement ce que Fouda 2001 présente comme étant le *français camerounais* dans son ouvrage au titre expressif : *Je parle camerounais. Pour un renouveau francofaune*. L'auteur contextualise et explique (traduit) une variété de français, celle du quotidien ordinaire au Cameroun. Mais force est de constater que cette variété appelée *français camerounais* est plus ou moins à la portée de tout francophone d'Afrique de l'Ouest ou du Centre, familier du *français ordinaire* de son pays : l'intercompréhension est maximale, au regard de celle, réduite pour un usager des seules variétés *standard* ou *ordinaire* de France. Cette intercompréhension interafricaine, le *français ordinaire d'Afrique* la doit aux paramètres communs dans la dialectalisation de la variété importée du français, dont nous venons de présenter quelques-uns.

La description envisagée du *français ordinaire d'Afrique* devra passer par la mise en place de

[27] « Le français, utilisé comme medium d'enseignement a eu et continue d'avoir pour conséquence la grande déperdition scolaire, un taux élevé d'exclusion, de redoublement et d'abandon scolaire ainsi qu'un blocage psychologique des apprenants. La langue étant le véhicule des valeurs socioculturelles du peuple qui la parle, la langue française [...] fait référence à des valeurs et modes de pensée étrangers aux apprenants. » (Traoré, 2001 : 4). Voir aussi Sawadogo (2004), Maurer (2010).

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

projets de recherche collaboratifs, entre chercheurs, aux plans national, régional (Afrique de l'Ouest, du centre, l'Est) et inter-régional, sur les principales manifestations linguistiques communes (socle d'un *français ordinaire d'Afrique émergent*) de normes endogènes partagées (MANESSY 1994). Elle devra :

- prendre en compte les deux dimensions de ce français ordinaire, l'oral et l'écrit,
- porter sur les quatre composantes linguistiques (phonétique/phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique),
- accorder une attention particulière aux modes de structuration énonciatifs, autre lieu privilégié de l'appropriation sociolinguistique, fondement de ce *français ordinaire* d'Afrique.

6 Conclusion

Le français au Burkina Faso et le français dans les autres pays francophones d'Afrique ont en partage des caractéristiques communes dont certaines ont été mises en relief dans cet article :

- l'influence des contacts entre le français et les langues d'origine africaine,
- les trois grandes variétés de français plus ou moins tributaires du niveau de scolarisation des locuteurs,
- les modes d'appropriation lexical, syntactico-sémantique et énonciatif.

Ces *français d'Afrique* sont nés et se développent à grande vitesse au cœur des villes africaines dans des conditions sociolinguistiques communes marquées par la coexistence, dans différents pays, de langues africaines appartenant souvent aux mêmes grandes familles de langue. Ces langues-cultures partageant une même vision du monde, essentiellement caractérisée par un certain rapport à l'oralité (Manessy, 1994 : 218), fondement des civilisations africaines, il n'est pas étonnant qu'il existe un degré d'intercompréhension entre les *français d'Afrique* étudiés par les linguistes. Cette intercompréhension est appelée à se développer davantage en raison d'une très grande diffusion de ces variétés dans la francophonie africaine, grâce notamment à la radio et à la télévision, à la musique, à la littérature et aux réseaux sociaux. C'est ce qui justifie notre hypothèse, à étayer, de l'existence d'un *français ordinaire d'Afrique* partagé, à l'oral et à l'écrit, dont nul ne saurait à ce jour prédire l'évolution mais dont on peut commencer à circonscrire les principales caractéristiques, en sortant des frontières, artificielles de ce point de vue aussi, des États africains francophones.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

Bibliographie

Adu Boahen, Albert. (dir.) (1989), Histoire générale de l'Afrique (Tome VII, L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935), Paris, Présence Africaine/Edicef/Unesco, Édition abrégée.

Batiana, André (1998), « La dynamique du français populaire à Ouagadougou (Burkina Faso) », in Batiana André ; Prignitz, Gisèle (dir.), Françophonies africaines, Université de Rouen, p. 21-33.

Caïtucoli, Claude (dir.) (1993), Le français au Burkina Faso, Cahier de Linguistique sociale, Université de Rouen, p. 103-115.

Caïtucoli, Claude (1998), « Francophonie et identité au Burkina Faso : éléments pour une typologie des locuteurs francophones », in Batiana André ; Prignitz, Gisèle (dir.), Françophonies africaines, Université de Rouen, p. 9-20.

Caïtucoli, Claude (2007), « Ahmadou Kourouma et l'appropriation du français : théorie et pratique », Revue Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest, n° 2, p. 53-70.

Caïtucoli, Claude (1988), « Passé simple et passé composé dans *Le Miel Amer* de Jean-Baptiste Somé », Annales de l'Université de Ouagadougou, Série A (Sciences Humaines et Sociales), numéro spécial, p. 261-275.

Coulibaly, Bakary (1994), « Interférences et français populaire du Burkina », Langue française, n° 104, p. 64-69.

Daff, Moussa (1998), « Le français mésolectal comme expression d'une revendication de la copropriété linguistique en francophonie », Le Français en Afrique, n° 12 (http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/12/Daff.htm).

Diallo, Samba Amadou, Débat : Non professeur Sankharé, le français n'est pas une langue africaine (http://www.sen24heures.com/?Debat-Non-Professeur-Sankhare-le).

Dumont, Pierre (1990), Le français langue Africaine, Paris, l'Harmattan.

Edema, Atibakwa Baboya (1989-1990), « Les particularités lexicales du français au Zaïre : Métasémèmes et métalogismes ou changements sémantiques et logiques opérés sur les formes attestées en français standard », Le français en Afrique, n° 8, p. 132-158.

Fiala, Pierre (1990), « Françoise Gadet, Le français ordinaire », Mots. Les langages du politique, n° 25, p. 120-122.

Fouda, Mercédès (2001), Je parle camerounais, Pour un renouveau francofaune, Paris, Karthala.

Gadet Françoise (1989), Le français ordinaire, A. Colin, Paris.

Gandon, Francis (1991), « Un exemple de métaphore temporelle : la transition passé simple/passé composé dans *Chronique d'une saison carcérale en Lémurie* de Raymond William Rabemananjara », article dactylographié, p. 2.

Guissou, Basile (2015), « Libres propos », Notre Temps, du vendredi 18 au dimanche 20 décembre.

Halaoui, Nazam (2001), « L'identification des langues dans les constitutions africaines », Revue française de droit constitutionnel, 45, p. 31-53.

IFA, Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, Édition EDICEF/AUF, 2004, 3e édition, page XXVII.

Kokora, Pascal Dago (1980), « Avant-propos », BOFCAN, n° 1, p. 5-6.

Kokora, Pascal Dago (1980), « Trois principes présidant à la formation du lexique en « pidgin français de Côte d'Ivoire », BOFCAN, n° 1, p. 39-40 (1973 pour l'original en anglais).

Kouadio, N'Guessan (1999), « Interférences de la langue maternelle sur le français : phraséologie et confusion de sens dans l'emploi des unités lexicales chez les élèves baoulé », Le français en Afrique, n° 13 (http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/kouadio.html).

Kouadio, N'Guessan (1999), « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire », Cahiers d'études et de recherches francophones, Langues, Vol II, 4, p. 301-314.

Lafage, Suzanne (1980), « Compte rendu sur le *Dictionnaire des particularités du français au Niger* », Le français en Afrique, n° 1, p. 41-47.

Lafage, Suzanne (1980), « Travaux effectués dans le cadre du Certificat de sociolinguistique, sous la direction de S. Lafage », Le français en Afrique, n° 1, p. 64-70.

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543

Lafage, Suzanne (1980), « Éditorial », BOFCAN, n° 1, p. 7-10.

Lafage, Suzanne (1980), « Le français en Afrique noire à l'aube de l'an 2000 : éléments de problématique », Le français en Afrique, n° 13 (http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/lafage.html).

M'foutou, Jean-Alexis (1995), « L'expression du générique et du spécifique dans la désignation des organes du corps humain chez les francophones congolais », Le français en Afrique, n° 10, p. 117-128.

Manessy, Gabriel (1994), Le français en Afrique noire, Mythes, stratégies, pratiques, Paris, Harmattan.

Maurer, Bruno, Les langues de scolarisation en Afrique francophone. Enjeux et repères pour l'action. Rapport général, AUF, Éditions des archives contemporaines, Paris, 2010 (https://bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=828).

Napon, Abou (1999), « Quelques faits d'appropriation du français à l'école secondaire à Ouagadougou », Le français en Afrique, n° 13, p. 1-10.

Nikièma, Norbert ; Kaboré-Paré, Afsata (dir.) (2010), Les langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental en Afrique subsaharienne francophone (LASCOLAF). Cas du Burkina Faso, 2010 (http://www.elan-afrique.org).

Prignitz, Gisèle (1998), « Indices métalinguistiques d'une compétence en français dans un corpus panafricain à Ouagadougou (BF) », in Batiana André ; Prignitz Gisèle (dir.), Francophonies africaines, p. 35-47.

Sawadogo, Georges (2004), « Les langues nationales à l'école burkinabè : enjeux d'une innovation pédagogique majeure », Repères, n° 29, p. 251-260.

Somé, Kogh Pascal (2018), « La productivité lexicale dans *Les soleils des Indépendances* d'Ahmadou Kourouma : description et interprétation de quelques néologismes », Neologica, n° 12, p. 125-143.

Somé, Kogh Pascal (2022), « Les enjeux de l'enseignement bilingue en Afrique francophone : le cas du Burkina Faso », in Zouogbo, Jean-Philippe (dir.), Linguistique pour le développement. Modèles épistémologiques, enjeux et perspectives, éditions des archives contemporaines, collection « InterCulturel », p. 129-149

Somé, Kogh Pascal (2008), « Modes d'actualisation du système des temps du français dans les romans burkinabè : premier bilan », Le français en Afrique, n° 23, p. 151-166.

Somé, Kogh Pascal (1998), Temporalité verbale et récit. Le fonctionnement du système verbal du français dans les romans burkinabè, Thèse de doctorat, Université de Cergy-Pontoise, 2 vols.

Traoré, Samba (2001), La pédagogie convergente : son expérimentation au Mali et son impact sur le système éducatif, UNESCO, Bureau International d'Éducation (BIE).

Published in : SOMÉ, Kogh Pascal (dir.), *Quand s'unissent les voi(es)-x*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004543, doi : 10.17184/eac.9782813004543